

## BULLETIN DE LIAISON 2009/2010

### SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE A Chatenay Malabry

**Procès – Verbal de l'Assemblée Générale  
de la Commission Fédérale de Football des sourds,  
tenue le 19 juin 2010 à Chatenay Malabry**

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Séance ouverte à 9 h.

#### Les dirigeants de la CFES :

ALLAIN Brice  
SETTINI Angelo  
ZIMINI Jean-Louis  
SOARES Dominique  
BOUCHONNEAU Gilles  
PUJA Emmanuel

KATEB Hassen  
BALLE Vasilli  
DUFFRECHE Christophe  
BROCHE Daniel  
ALLAIN Bobby

Directeur Sportif.  
Secrétaire Général  
Trésorier  
Responsable des amendes  
Responsable des compétitions nationales  
Responsable des compétitions nationales  
adjoint  
Responsable des gardiens et Administrateur  
Membre et webmaster  
Membre  
Entraîneur national  
Entraîneur Gardien

#### Conseillers Techniques Interrégionaux de Football Présents :

CTFR	région Sud Ouest	Absent
CTFR	région Nord	M. BRAULE Sébastien
CTFR	région Est	M. BENARD Philippe
CTFR	région Bretagne	M. ROUSSETTE Guy
CTFR	région pays de Loire	M. GUYOMARCH Yohann
CTFR	région Méditerranée	M. JAUME Jean Pierre
CTFR	région Ile de France	MM. BALLE Vassili
CTFR	région Rhône Alpes	MM. JAOUEN Philippe et SOULIER Thierry

Délégués  
Méditerranée : M. CHERY Pierre.  
Rhône Alpes : M.  
Bretagne : M. DILASSER Gérard  
Nord : M. JUSTE Pierre André  
Ile de France : M.  
Est : M.  
Sud Ouest : M. FLEURISSEAU Emmanuel

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



## Appel nominal des délégués de sociétés :

### Région Ile de France. :

<b>C.S.S.M. PARIS</b>	<b>MM.</b>	BIMONT Henri – CACHETAS
<b>ETOILE.S.S. VITRY</b>	<b>MM.</b>	DEON Damien-PEROL Jean
<b>IOS ORLEANS</b>	<b>MM.</b>	ABSENT
<b>USS ARGENTEUIL</b>	<b>MM.</b>	LOUISE Jean-Claude – TUCCILLO F.
<b>OS MASSY</b>	<b>MM.</b>	ALEXIS Pascal – GREGORY Félix

### Région Sud Ouest :

<b>U.S.S. ALBI</b>		ABSENT
<b>AS TOULOUSE</b>		ANDRIEU Mickaël – CALCADA Olivier
<b>A.S.S.BORDEAUX</b>	<b>MM.</b>	CHETRIT Franck – EGENDER Cyrille

### Région Méditerranée :

<b>A.C.S. MARSEILLE</b>	<b>MM.</b>	POGGI Pierre – TOUMI Nouredine
<b>NICE C.A.S.S.</b>	<b>MM.</b>	BIANCHINI Maurice
<b>C.S.S MONTPELLIER</b>	<b>M.</b>	LOIRANT Patrick – NEVIERE Jérémy <b>OVS</b>
<b>VITROLLES</b>	<b>MM.</b>	CHAMOIN Norbert – PARIS Frédéric
<b>AGS AVIGNON</b>		ABSENT

### Région Nord :

<b>A.S.S. ARRAS</b>	<b>MM.</b>	DRIESEN David – PIETAIN Cédric
<b>S.O.S. RONCHIN</b>	<b>MME.</b>	DENNETIER Christelle
<b>SCS VALENCIENNES</b>	<b>MM.</b>	ABSENT
<b>CSS REIMS</b>	<b>MME.</b>	MANCEAUX Sophie
	<b>M.</b>	MANCEAUX Jean-Stéphane

### Région Bretagne :

<b>C.S.S. NANTES</b>	<b>MM.</b>	DUEZ Nicolas – LE THIEC Arnaud
<b>SLSPOITIERS</b>	<b>MME.</b>	LUZACEAU Delphine
	<b>M.</b>	ROBIN Olivier
<b>CSS RENNES</b>	<b>MM.</b>	DANFAKHA - HUCK
<b>LA ROCHE S/S YON</b>	<b>MM.</b>	GUILHEMJOUAN Vincent – HUET Grégory.

### Région Est :

<b>A.S.L.S. NANCY</b>	<b>MM.</b>	DELABORDE Eric – GERARD Ludovic
<b>USL METZ</b>	<b>MM.</b>	BALCZEKAK Edouard – IGIER Mathias

### Région Rhône Alpes:

<b>A.S.S. LYON</b>	<b>MM.</b>	CAMPEGGIA Sébastien – RAIA Ch.
<b>O.S.S. VILLEURBANNE</b>	<b>MME.</b>	RECOLLON F.
	<b>M.</b>	SENTURK Suleyman
<b>L.S.S. GRENOBLE</b>	<b>M.</b>	PELLETIER Eric – RAMBAUD Florent

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 [0] 1 40 31 45 00  
Fax +33 [0] 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Amende pour licences oubliées :

<b>POIRE SUR VIE :</b>	5€ X 2 = 10 €
<b>SLS POITIERS :</b>	5€ X 2 = 10 €
<b>SOS RONCHIN :</b>	5€ X 1 = 5 €
<b>CSSM PARIS :</b>	5€ X 2 = 10 €
<b>OSS VILLEURBANNE :</b>	5€ X 1 = 5 € (licence non valable)

La CFFS n'infligera pas d'amendes pour les raisons suivantes :

Clubs ayant décidé de se retirer pour une année ou plus, des compétitions fédérales, régionales et tournois. Attention, ces clubs retirés (en hibernation) ne doivent absolument pas participer aux tournois sous peine d'une sanction sévère

**Equipes en sommeil :**

AVIGNON- ALBI- MARSEILLE – NICE – VALENCIENNES - ORLEANS

## Ouverture de l'assemblée générale – Intervention de Jean MINIER, Directeur Technique National de la FFH

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris  
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

C'est le vendredi soir que Jean MINIER, DTN de la FFH s'est adressé aux clubs, devant assister le lendemain à une compétition à Limoges.

Après avoir marqué son contentement d'assister à la première assemblée générale des clubs sourds, précisant que ces derniers représentent une grande partie des licenciés handisport, le football étant l'un des sports majeurs, Jean MINIER a fait part à l'assemblée de sa redécouverte de clubs avec des dirigeants engagés, par rapport aux clubs traditionnels handisport qui ont plus de difficultés à vivre, insistant sur le fait que la venue des sourds à la FFH était incontestablement une plus value.

Le Directeur Technique National a ensuite évoqué quelques problèmes tant au niveau régional, national, qu'international. Conscient des difficultés financières que connaissent les clubs sourds (ce ne sont pas les seuls), il a estimé que les Comités Régionaux et Départementaux Handisport devaient apporter une aide, telle que cela se fait dans certaines régions, c'est le sens de l'incitation et du message que doit faire passer la FFH, précisant malgré tout que les présidents des comités étaient maîtres chez eux. Au niveau national, Jean MINIER reconnaît les difficultés qui subsistent, la FFH n'étant pas encore totalement imprégné de la culture sourde, » les clubs doivent faire remonter leurs souhaits, la FFH étant preneuse. »

Une large part de l'intervention du DTN a été consacrée aux difficultés actuelles rencontrées par les sportifs sourds en raison de la suspension de toute compétition internationale. Jean MINIER a longuement expliqué la position de la FFH qui souhaite poursuivre le dialogue avec l'ISCD afin de trouver une solution acceptable.

En tout état de cause, il se montre désolé de voir les sportifs sourds victimes d'une question politique, ayant du mal à voir les relations ISCD / EDSO.

Le DTN a également évoqué le DEAFLYMPICS à TAPEI, estimant positif le très bon niveau de pratique, mais négatif la capacité de l'ISCD de mettre en place une organisation au niveau de l'enjeu.

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France





# Commission fédérale **FOOTBALL DES SOURDS**

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

Pour l'avenir, il faudrait un rapprochement ICSD / CIO afin d'apporter une technique d'organisation.

Cependant, « Je comprends parfaitement que les sourds, les dirigeants historiques, veuillent garder leur culture sourde ». Le DTN a ensuite fait part du vote unanime du Comité de la FFH pour la candidature à l'organisation du Championnat d'Europe de Football en 2015 à PARIS.

Enfin, Jean MINIER, avant de répondre aux questions posées, a présenté le projet de la FFH relatif à la labellisation des clubs, persuadé que nombre de clubs sourds pourraient obtenir ce label qui leur sera présenté plus en détail le lendemain.

Le DTN a conclu cette soirée en souhaitant à tous une excellente assemblée générale.

*Angelo SETTINI*

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 27 juin 2009 à ANGERS**

Le procès verbal de l'assemblée du 27 juin 2009 à ANGERS est adopté à l'unanimité.

### **Allocution de Brice ALLAIN, Directeur Sportif :**

J'ai le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale.

Je remercie le Président de ESS VITRY, Monsieur DUFFRECHE PATRICK d'avoir accepté que la CFFS organise elle-même son Assemblée Générale

A partir de maintenant, ce sera la Commission qui organisera l'Assemblée Générale qui aura toujours lieu à Paris, ce qui facilite les déplacements des clubs venus de province.

Je trouve ce rassemblement en un même lieu très sympathique. C'est la première fois que nous nous retrouvons tous ensemble pendant deux jours. Cela nous permettra de faire plus ample connaissance.

Au départ, l'assemblée était prévue au Novotel, mais cela coûtait une fortune, c'est pour cela que nous avons choisi le CREPS au tarif nettement plus abordable.

J'espère que vous serez satisfaits de cette organisation.

Pour notre participation aux Jeux Olympiques des Sourds à Taipei (TAIWAN), je suis très déçu de notre résultat. Nous avons perdu le premier match contre la Corée du Sud et je me suis dit qu'on n'irait pas loin, mais nous avons réussi à atteindre les demis-finale ; nous avons eu de la chance dans notre parcours, puis nous avons été battus en demi-finale et pour la troisième place, nous avons été battus sévèrement. Cela m'a fait très mal car nous n'avons pas eu de médaille. Pour moi, c'est un échec. Rien à voir avec notre prestation au Portugal et en Grèce. J'ai vu beaucoup de joueurs qui n'étaient pas en condition physique à 100%, pourtant j'ai donné le programme pour les mois de juillet et août pour être prêts, mais les trois quarts des joueurs ne m'ont pas écouté. J'espère que les prochains jeux seront meilleurs qu'à Tapei.

J'ai adressé mes remerciements à Serge COLSON qui a été pendant seize ans l'entraîneur de l'équipe de France. Grâce à Pierrick GIRAUDEAU (Directeur haut

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission





# Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

niveau), j'ai réussi à trouver un nouvel entraîneur pour succéder à Serge. Il s'agit de Daniel BROCHE. Daniel est professeur à l'INSEP, Il est membre du District du Val de Marne.

Il a également été entraîneur de CRETEIL pendant cinq ans, de la DH à la ligue 2. C'est un beau parcours et j'espère que Daniel va permettre aux Bleus d'enrichir leur palmarès.

Je suis allé au congrès de l'ICSD à Taipei pendant 2 jours, avec Bernard Courbariaux et également Bernard Baragula (DS adjoint de Cyclisme), L'ICSD n'a pas parlé de la France, c'était comme si la France n'existait pas, il n'y avait pas sur la table de carton « France » avec le drapeau, comme pour les autres pays.

J'étais dégoûté de ce manque de respect envers la France, sans laquelle l'ICSD n'existerait pas Il faut savoir que la France était fondatrice de l'ICSD.

A la cérémonie de fermeture des jeux, on nous a mis dans un coin, il n'y avait pas assez de tables pour les Français, je suis sûr que c'était pour nous « casser ». Ce manque de respect envers la France est une honte.

Vous savez que j'ai participé à la réunion du 5 mars, depuis que l'ICSD a suspendu la France. Gérard MASSON, président de la FFH a discuté avec Craig, président de l'ICSD .Ils s'étaient mis d'accord tous les deux, puis Isabelle Malaurie présidente de l'EDSO, elle-même française et ex présidente de la FSSF a rediscuté avec Craig qui a changé d'avis sur l'accord de la levée de la suspension pour 6 mois. J'étais présent et j'ai trouvé inadmissible le comportement d'Isabelle qui était contre la FFH. Depuis le 5 mars, je n'avais plus de relation avec Isabelle.

Le 17 avril, à l'occasion de l'AG de la FFH Gérard MASSON annonce la bonne nouvelle : finalement l'ICSD avait levée la suspension de la France pour six mois. Malheureusement, l'EDSO n'écoute pas l'ICSD et maintient la suspension. Je suis très triste pour les athlètes qui ne pourront pas participer aux compétitions. Je montre du doigt Isabelle MALAURIE qui m'a énormément déçu, elle est la déclancheuse de L'opposition de l'EDSO.

Sur le plan national, je suis satisfait de notre organisation de matches amicaux pour l'équipe de France contre l'Italie, mais déçu du résultat, par contre,c'était une équipe de France rajeunie. Match amical contre le RACING LEVALLOIS 92, match disputé sur un terrain synthétique enneigé, match contre Antony en mars et un stage de 5 jours à l'INSEP. L'équipe de France Espoirs a également disputé un match contre les U19 entendants du club d'Antony (92). Et dernier match amical la semaine prochaine contre le PARIS FC.

Je suis déçu car nous perdons assez souvent contre les équipes entendants. Ce sont des équipes de haut niveau, mais je me souviens que nous parvenions à les battre avant de devenir Champions d'Europe. Je compte sur Daniel BROCHE qui commence à connaître les joueurs pour que l'équipe de France puisse obtenir de bons résultats contre les équipes entendants.

Cela fut une joie de gagner le tournoi « Premier Tournoi Maghrébin de Futsal » en Tunisie où nous étions la seule équipe Européenne invitée. Nous avons été très bien accueillis, excellent hébergement. Le match a été très difficile lors de la rencontre contre la Tunisie lors du premier tour et la finale fut également difficile à cause d'un arbitrage pas neutre. Je dis bravo à Daniel et aux joueurs dont le vaillant combat à permis de remporter la victoire.

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission





# Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

Gilles BOUCHONNEAU vous parlera des compétitions nationales. Je pense que les clubs sont satisfaits de l'organisation de la CFFS pour 2009 / 2010. Vous savez, cela représente beaucoup de travail et je remercie mes dirigeants de la CFFS pour leur investissement.

Je regrette de n'avoir pas réussi à résoudre le problème de la participation de la région PACA au Championnat Interrégional en raison des difficultés budgétaires. Au départ, les Comités Régionaux me disaient que les clubs pouvaient participer aux frais. La CFFS a répondu négativement, c'est aux régions d'assumer les frais et non aux clubs. La région PACA a également demandé à la CFFS de participer aux frais, nous avons refusé, le budget appartient à l'équipe de France. .

Au niveau budget, nous avons réussi à obtenir 2000€ de dons de la part de GUIDECARO.

TADEO (notre partenaire) et moi-même sommes tombés d'accord pour acheter des maillots (avec de la Publicité Tadéo) aux 8 clubs qualifiés pour la phase finale du Championnat de France. Je pense que les clubs sont satisfaits d'obtenir pour la première fois une belle récompense.

Bruno GOMILA a quitté la CFFS pour des raisons professionnelles.

Il reste cependant chargé de mission pour des tâches ponctuelles que je lui confierai. La CFFS le remercie pour les services rendus au football des sourds.

Je suis triste du départ d'Emmanuel PUJA qui va s'installer à TOULOUSE afin de trouver une école adaptée pour son fils. Par contre, il continuera à travailler avec nous pour de grands événements tels que les déplacements de l'équipe de France.

Je pourrai également le nommer CTFR du SUD OUEST

Je vous présente l'équipe de la CFFS pour la saison 2010 / 2011 :

Brice ALLAIN	Directeur Sportif
Angelo SETTINI	Secrétaire Général
Jean – Louis ZIMINI	Trésorier
Dominique SOARES	Trésorier Adjoint
Gilles BOUCHONNEAU	Responsable des compétitions nationales
Vassili BALLE	Responsable du site de la CFFS et administrateur
Hassen KATEB	Responsable des gardiens et administrateur
Christophe DUFFRECHE	Membre et Administrateur de la CFFS
Daniel BROCHE	Entraîneur national de l'équipe de France
Bobby ALLAIN	Entraîneur des gardiens de l'équipe de France

La commission de discipline : MM. SETTINI (Président), POCQUET Eric.

CTFR	région Sud Ouest	M. PUJA Emmanuel
CTFR	région Nord	M. BRAULE Sébastien
CTFR	région Est	M. BENARD Philippe
CTFR	région Bretagne	M. ROUSSETTE Guy
CTFR	région pays de Loire	M. GUYOMARCH Johann
CTFR	région Méditerranée	M. JAUME Jean Pierre
CTFR	région Ile de France	MM. BALLE Vassili
CTFR	région Rhône Alpes	MM. JAOUEN Philippe et SOULIER Thierry

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission





# Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

## Délégués

Méditerranée : M. CHERY Pierre.  
Rhône Alpes : M.  
Bretagne : M. DILASSER Gérard  
Nord : M. JUSTE Pierre André  
Ile de France : M.  
Est : M.  
Sud Ouest : M. FLEURISSEAU Emmanuel

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Je ne m'occuperai uniquement que de l'équipe de France, c'est Gilles BOUCHONNEAU qui s'occupera des compétitions fédérales, sous ma surveillance bien sur, ainsi que celle de la CFFS.

Je forme un vœu de solidarité pour que la maison du football des sourds français reste solide et je sais, qu'au fond de votre cœur, de vos pensées, elle est votre véritable fierté.

Je vous souhaite une assemblée constructive, je suis avec attention le déroulement de toutes vos actions et je reste ouvert à tout dialogue avec les clubs.

Merci pour votre attention

## Rapport de Jean-Louis ZIMINI, Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente le Bilan Financier pour la saison 2010 et reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous donne des explications sur les délégations, les déplacements.

Pour les déplacements en province :

**En voiture**, le délégué remplira son rapport, la fiche de frais avec le justificatif des dépenses. Exemple : Aller /retour = kms x 0,20 cts plus les tickets de péages.

**En train**, le délégué joindra les billets SNCF

Le tout sera envoyé à mon adresse.

J'ai de très bonnes relations avec le Trésorier de la FFH.

Je vous informe que Dominique SOARES m'a proposé de prendre la gestion des amendes, avec l'accord de Brice ALLAIN. Je remercie Dominique pour son excellent travail.

Je vous remercie pour votre attention.

## Rapport de Dominique SOARES responsable de la gestion des amendes saison 2009 / 2010.

Je suis nouveau membre de la CFFS depuis l'été dernier, je remercie la Commission de leur confiance.

J'ai observé que Jean-Louis ZIMINI travaille énormément, je lui ai proposé de m'occuper de la gestion des amendes, ce que Jean-Louis et Brice ALLAIN ont accepté.

Partenaires de la Commission

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France





# Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

Je travaille beaucoup car il y a beaucoup d'amendes. Je suis triste car les clubs ont plus d'amendes que l'année dernière et dépense beaucoup à cause de cela. J'ai également remarqué que quelques clubs ne lisent jamais le règlement 2009 / 2010. Je vous prie de lire ce règlement pour éviter les amendes. J'espère que vous comprenez bien que cela est indispensable. Je vous rappellerai que dans un but d'économie pour les clubs, la CFFS a décidé de supprimer la majoration de 50% pour le règlement en retard des amendes. Beaucoup de clubs réclament, c'est normal, je le comprends, mais les clubs ne lisent pas le règlement et cela est vraiment dommage. J'espère que j'aurai moins de travail la saison prochaine, car j'en suis sûr, vous lirez les règlements. Je vous présente le bilan Recettes / Dépenses des amendes de la saison 2009 / 2010. Je remet à votre disposition et vous remercie de m'avoir écouté.

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris  
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42  
[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CFFS, Angelo SETTINI

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de la saison 2009 / 2010 ce que je fais, vous le savez, avec le plus grand plaisir.

J'évoquerai avant toute chose le souvenir de François CASALES, ancien président de la FSSF, décédé en décembre dernier.

Cette saison a vu la nomination de Brice ALLAIN au titre de Directeur Sportif, le départ de Brunon GOMILA pour des raisons professionnelles, qui comme vous l'a dit Brice sera chargé de missions ponctuelles, la nomination d'un nouvel entraîneur en la personne de Daniel BROCHE, qui a remplacé Serge COLSON, ce dernier ayant passé seize ans auprès de l'équipe de France.

Brice et moi-même avons eu l'avantage de participer à un séminaire organisé par la FFH à Bourges, séminaire très instructif qui nous a permis de connaître plus en profondeur le fonctionnement de la FFH et les projets de Jean MINIER, nouveau Directeur Technique National. Qu'il me soit permis à cette occasion de le remercier ainsi que le personnel de la fédération pour leur aide et leur écoute.

Ce rapport sera divisé en six parties.

- 1. Les travaux de la commission**
- 2. Les compétitions**
- 3. La communication**
- 4. La discipline**
- 5. Les effectifs**
- 6. Le palmarès**

### Les travaux de la Commission

La Commission s'est réunie chaque jeudi, y compris pendant le Deaflympics à Tapei, puisqu'une permanence était assurée par les membres du bureau restés à Paris.

Réunion également chaque mercredi qui suivait les matches.

Pour la deuxième fois, organisation d'une journée de recrutement le 10 avril à laquelle ont participé quatre vingt joueurs.

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission





# Commission fédérale FOOTBALL DES SOURDS

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

Tout comme l'an passé, la Commission a réuni ses délégués et CTFR à l'occasion d'une journée de formation et d'information au siège de la FFH. S'ajoutent à tout ceci la gestion administrative, disciplinaire et financière des compétitions.

## Les compétitions

Je ne parlerai pas de l'équipe de France, laissant ce soin à Brice ALLAIN.

A l'heure où ces lignes sont écrites, il reste à disputer la finale de la Coupe de France, la finale du Championnat de France, ainsi que le Championnat Interrégional.

Pas de compétition féminine cette saison...

Je pense que la formule mise en place pour le Championnat de France par zone continue à vous satisfaire, sachez simplement que l'élaboration d'un calendrier est une chose difficile. Je remercie l'ASS LYON pour l'organisation du Championnat de France de Futsal et de la phase finale du Championnat de France par zone. Mes remerciements iront également aux Comités Régionaux Handisport de Bretagne et Pays de Loire, au Comité Handisport d'Ile et Villaine, à la Commission des Sourds de Bretagne, au CSS RENNES, ainsi qu'à Guy ROUSSETTE responsable du football sourds de l'OUEST et son équipe pour l'organisation du premier Championnat Interrégional.

## La Communication

Je rappellerai que **toutes les informations** figurent dans le bulletin de liaison expédié le jeudi soir. Les demandes de renseignements par mail devant être réduites au minimum, celles par SMS ne devraient pas exister. Pensez également au délai (douze jours maxi) pour les informations de matchs.

Vous avez pu constater l'évolution de notre site internet qui est de plus en plus consulté. En ce qui concerne le règlement général et sportif, il a été imprimé cette saison et remis au cours de l'assemblée générale à ANGERS. Nous allons changer de formule. Le règlement sera toujours consultable sur notre site et vous est également expédié par mail. Nous avons prévu de vous le remettre avec une clé USB, mais le coût en était trop élevé. J'avais déjà évoqué à BORDEAUX la possibilité de procéder comme chez les entendants, c'est dire mettre tout en ligne, ce qui sera le cas la prochaine saison.

## La discipline

Comme annoncé dans le bulletin de liaison, les clubs devaient cette saison tenir eux-mêmes à jour le fichier discipline de leur joueurs pour la purge des sanctions, le tableau ne paraissant plus dans le bulletin. Je dois dire que cela n'a pas occasionné de problème. C'est très satisfaisant.

Ci-dessous, le tableau des sanctions :

	2009 / 2010	2008 / 2009
<b>Avertissements</b>	<b>510</b>	423
<b>Expulsions</b>	<b>23</b>	41
<b>Suspension en matchs :</b>		
1	<b>30</b>	54
2	<b>10</b>	10
3	<b>3</b>	12
4	<b>12</b>	1
5	1	2
6		1
<b>Suspension en mois :</b>		
		1
		1
		2
		1

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission



A noter qu'à la date à laquelle ce tableau est établi, il manque : La finale de la coupe de France- La finale du Championnat de France – Le Championnat Interrégional.

Cela nous permet déjà de constater une hausse importante d'avertissements, qui plus est compte tenu des matchs restant à disputer, en revanche, nous notons une diminution des exclusions, des sanctions en nombre de matchs et pas de sanction à temps. Il faut malgré tout encore progresser.

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



## Les effectifs 2009/ 2010

	MASCULIN		FEMININES	
	2009/2010	2008/2009	2009/2010	2008/2010
ALBI USS	30	22	1	
ARGENTEUIL USS	36	35		
-ARRAS ASS	31	15	2	12
AVIGNON ASS	29	27	1	
BORDEAUX ASS	34	34		
GRENOBLE LSS	26	22		
LA ROCHE SUR YON	25			
LYON ASS	29	28		11
MARSEILLE ACS	31	30		
MASSY OS	37	43	2	14
METZ USLS	27	-----		
MONTPELLIER CSS	26	20	12	15
NANCY ASL	32	26	5	4
NANTES CSS	31	25		14
NICE CASS	21	19		1
ORLEANS IOS	26	24		0
PARIS CSSM	43	37		15
POITIERS SLS	19	27	1	
REIMS CSS	35	31	2	3
RENNES CSS	29	29		
RONCHIN SOS	31	29	1	
TOULOUSE TOLOSA	31	27	9	
VALENCIENNES SCS	29	34		
VILLEURBANNE OSS	26	20		11
VITROLLES OS	19	18		
VITRY ESS	36	35	1	
<b>TOTAL :</b>	<b>770</b>	<b>761</b>	<b>37</b>	<b>104</b>

**TOTAL GENERAL : 807 (865 en 2008/ 2009)**

**Les commentaires.** Le nombre de licenciés a baissé en raison de la disparition des féminines qui de 104 la saison dernière est tombé à 37, ainsi que la disparition de 4 clubs : CSS ANGERS, ASS AURAY, BOURG EN BRESSE, SAINT BRIEUC , ce qui représente 104 licenciés.

On remarquera en revanche que pratiquement toutes les licences masculines sont en augmentation. Deux clubs nous ont rejoints : LA ROCHE SUR YON et USLS METZ.

**Championnat de France Masculin par zone :**

**ZONE1 : CSSM PARIS - ZONE 2 : USS ARGENTEUIL - ZONE 3 ESS VITRY -ZONE4 : ACS MARSEILLE**

**CHAMPION DE FRANCE:**

**CSSM PARIS**

**COUPE DE FRANCE :**

**USS ARGENTEUIL**

**CHAMPIONNAT DE France FUTSAL :**

**CSSM PARIS**

**SUPER COUPE:**

**USS ARGENTEUIL**

**FAIR PLAY :**

**ASL NANCY**

**SUPER COUPE:**

**USS ARGENTEUIL**

**MEILLEUR JOUEUR DE LA SAISON**

**ET FAIR PLAY:**

**MEILLEUR BUTEUR DE LA SAISON :**

**OUARAB Yacine (CSSMP PARIS, (24 buts).**

**FINALE DU CHAMPIONNAT DE France à LYON :**

**MEILLEUR JOUEUR :**

**CISSE Ousman**

Je ne peux terminer ce rapport sans évoquer le problème de l'exclusion de la France des compétitions internationales.

Retour en arrière. Il faut se rappeler que lors de notre participation au Championnat du monde en GRECE, année de notre venue à la FFH sur les directives du Ministère Jeunesse et Sports, l'ICSD nous avait interdit de porter le drapeau Français lors de la cérémonie d'ouverture. Nous avons alors bravé l'interdiction et défilé avec notre drapeau national. Depuis, plusieurs démarches ont été effectuées dans l'espoir de trouver un terrain d'entente. Dernière intervention du président Gérard MASSON, président de la FFH, qui après maintes discussions avec l'ICSD a obtenu la levée provisoire de cette interdiction pour une période de six mois. L'espoir d'une nouvelle négociation subsistait. Malheureusement l'EDSO a décidé de ne pas respecter cet accord et nous a de nouveau « mis hors la loi ».

Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle ce qui va advenir de cette situation.

Les sportifs sourds sont ainsi pénalisés par une institution dont les statuts précisent que le président d'une instance sportive comportant des sourds doit être sourd, sans doute.

Mais les statuts peuvent toujours être modifiés en raison de circonstances particulières, il suffit d'organiser une assemblée générale extraordinaire.

Certains anciens responsables estiment sans doute que les sourds du fait de leur intégration à la FFH, sur l'ordre du ministère rappelons le, risque de perdre leur identité, la Commission pense au contraire que c'est une chance de développement considérable, tout en conservant l'identité et la culture propres aux sourds.

**Rapport de Gilles BOUCHONNEAU,  
Responsable des compétitions nationales**

Quelques petits mots pour vous dire que les années se passent de mieux en mieux avec un règlement plus clair. Les compétitions sont de plus en plus reconnues par notre fédération. Récemment, la FFH a découvert le niveau français par rapport à l'international grâce aux deaflympics. Maintenant, elle s'investit pour nous aider à développer notre football avec l'aide de Jean Minier, Directeur Technique National.

Toutefois, il reste des problèmes à régler

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00

Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



- **la correspondance**

Certains clubs nous envoient de simples messages pour les informations de matchs. Nous sommes une instance de la FHH. Il est important de respecter la procédure. Il faut envoyer les informations soit par mail avec l'en tête de votre club en pièce jointe, soit par courrier sur papier à en tête du club. Respecter la procédure, c'est aussi respecter la Commission.

- **la signature des clubs**

Des mails sont très souvent envoyés sans signature. La recherche de l'expéditeur est une perte de temps. **Si cela continue, je serai amené à ne plus tenir compte de ces mails, avec les conséquences possibles.**

Merci pour votre attention

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



**Le mot de Vassili BALLE, Webmester.**

Pour ma première année en tant que Webmaster, je suis très satisfait globalement de mon travail.

Je tiens absolument à remercier particulièrement José AUGUSTO pour sa maquette du site. J'ai essayé de donner le plus d'informations possibles sur le site pour que les sportifs soient au courant. Bien sûr, j'ai parfois du retard.

Il manque quelques détails comme les vidéos ou le calendrier complet. Je suis déçu seulement pour une chose, les clubs nous envoient très tardivement le nom de leurs buteurs. Cela occasionne beaucoup de retard ; il manque encore des noms de buteurs que je n'ai pas eus.

Il n'y aura pas de grands changements la saison prochaine. J'espère que le site sera durable et espère également qu'il continuera à satisfaire tout le monde.

Merci pour votre attention.

**Questions posées par les clubs.**

**1. AS LYON**

**a) Phase finale Championnat de France par zone.**

**Changer de méthode, cela ressemble trop à la coupe de France ; tirage au sort pour constituer 2 poules A et B = match = classement dans chacune des deux poules, le premier de chaque poule qualifié direct pour la finale. Les seconds de chaque poule disputant les 3<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> place et ainsi de suite.**

*Rapporteur Brice ALLAIN*

*Faire quatre matchs en quatre jours, joueur 90 minutes à chaque fois, cela fait beaucoup, c'est difficile ; je l'avais proposé, mais les clubs n'ont pas suivi, notamment pour des raisons financières.*

**b) Créer Zone x4 / zone 8 tous les 2 ans. Exemple :2009 / 2010 4 , 3 ZONES , (dans chaque zone 6 , 8 clubs) ; 2010 /2011 8 zones (5 clubs maximum) ; 2011 / 2012,4 zones (6à 8clubs par zone). Afin d'équilibrer les budgets des clubs et des clubs entrants.**

*Rapporteur Brice ALLAIN*

*J'ai fait plusieurs propositions, mais là encore les clubs n'ont pas suivi*

c) **Si peu de club dans chaque zone, créer coupe de France A/R ou bien créer championnat Futsal régional afin de combler le peu de match et valoriser le sport au niveau régional.**

*Rapporteur Brice ALLAIN*

*Cela me parait difficile.*

## 2. CSS MONTPELLIER.

a) **Les arbitres pourraient-ils contacter la CFFS pour les motifs d'absence, car le club paye toujours les amendes. Normalement, c'est la CFFS qui devrait contacter les arbitres et demander les motifs d'absence.**

*Rapporteur A. SETTINI*

*Il est impossible à la CFFS de contacter les arbitres, ce n'est pas son rôle, c'est le travail des commissions d'arbitrage. Vous ne payez pas toujours les amendes ; si vous avez payé et que vous envoyez les justificatifs prouvant que vous avez bien fait les demandes d'arbitres, nous vous remboursons.*

b) **Peut-on modifier les licences en ajoutant l'assurance, parce que sur les licences, il est déjà inscrit « Mutuelle des Sportifs ».**

*Rapporteur A. SETTINI*

*Non, l'établissement des licences est fait par la FFH. La Fédération est multisports et les conditions de délivrance de licences ne peut être différente par rapport aux autres sports. Mais il semble que vous fassiez une confusion, cela n'a rien à voir avec le certificat médical que vous devez présenter à chaque match.*

c) **Peut-on jouer en FUTSAL sans utiliser les amendes ? Car les clubs ont le plaisir de jouer en payant l'engagement et après, il y a des malentendus concernant les licences et le certificat médical.**

*Rapporteur Brice ALLAIN*

*C'est dans le règlement, nous sommes obligés de sanctionner, c'est une compétition de haut niveau, sinon cela devient du loisir.*

*Rapporteur B. ALLAIN*

## 3) ASSL NANCY

a) **Depuis plusieurs matchs, tant à domicile qu'à l'extérieur, nous constatons beaucoup d'absence de délégués de la CFFS.**

*Rapporteur Brice ALLAIN*

*Nous essayerons de faire un effort pour désigner un délégué le plus souvent possible*

b) **Pour toute rencontre, il serait préférable que les deux clubs puissent vérifier et inscrire les buteurs sur une fiche CFFS « buteurs » (à créer).**

*Rapporteur V. BALLE*

*C'est une idée intéressante. J'étudie votre proposition avec la CFFS.*

**c) Pour championnat futsal les 13 et 14 février à LYON, il y avait 25 équipes, nous aimerions modifier le tableau pour pouvoir jouer plus de matchs, car nous avons joué seulement 1 heure pour 2 jours, c'est très insuffisant. Ce serait souhaitable de modifier votre règlement, c'est-à-dire deux équipes par poule qualifiées pour la phase finale et les autres derniers pour la phase consolation. Depuis LYON, on a remarqué qu'une équipe gagne tous les matchs en poule et termine entre la 5 et 10<sup>ème</sup> place et une équipe qui perd tous les matchs en poule termine sur le podium. C'est plutôt illogique.**

*Rapporteur G. BOUCHONNEAU*

*Nous avons déjà fait les années précédentes, sans problème, mais nous avons décidé de changer. Maintenant ce sont les deux premiers.*

#### **4. CSS NANTES**

**a) Permission de reporter le match du 14 novembre 2010 en raison d'un grand évènement festif pendant le week end.**

*Rapporteur G. BOUCHONNEAU*

*La culture n'est pas le sport, je suis désolé je ne puis accepter pour vous et refuser aux autres clubs.*

**b) NANTES est allé au championnat futsal et championnat de France à LYON et avons remarqué que les dirigeants de la CFFS réclamaient souvent auprès des arbitres pour sanctionner. Laissez le travail aux arbitres.**

*Rapporteur D. SOARES*

*On suit le règlement. Nous, on peut intervenir, le délégué peut intervenir. Brice ALLAIN : Les arbitres ne connaissent pas le langage des signes, c'est pour cela que je suis obligé d'intervenir*

#### **Icat**

**a) Pour les certificats médicaux, proposition de les envoyer par courrier ou mail avant le 1<sup>er</sup> octobre. Il serait plus facile de contrôler les licences et de les suivre.**

*Rapporteur A. SETTINI*

*Ce n'est pas possible dans la mesure où, je l'ai déjà dit, La FFH regroupe plusieurs sports et il ne peut y avoir des mesures particulières pour les licences de football. Le service licences ne peut effectuer ce contrôle pas plus que la*

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



*CFFS. La responsabilité de la visite médicale est celle du Président de club. Il faudra comme la saison passée produire le certificat médical à chaque match.*

**b) Pour les divers forfaits, serait-il possible qu'on nous rembourse les frais de déplacement et les arbitres du match aller, les adversaires ne sont pas venus à METZ, par exemple ARRAS.**

*Rapporteur G. BOUCHONNEAU*

*Non, c'est indiqué dans le règlement. Sauf coupe de France.*

*Nous ne pouvons rien faire pour vous*

**c) Si le club recevant envoie la demande d'arbitre et deux assistants, j'aimerais que le club concerné envoie aussi une copie à la CFFS, au délégué du match et au club qui se déplace, pour mieux prouver la bonne attitude du club recevant.**

*Rapporteur A.SETTINI*

*Ce n'est pas nécessaire. Nous demandons un justificatif en cas d'absence d'arbitres, sinon nous infligeons une amende. Comme tous les clubs sont obligés de demander des arbitres, il est inutile de demander des copies des demandes.*

## 6. USS ARGENTEUIL

**a) Serait-il possible de passer à un mois la dates des matchs officiels (par exemple au lieu de 12 jours pour les matchs de la coupe de France) simplement pour préparer dans des bonnes conditions le déplacement, notamment au niveau des tarifs de transport.**

*Rapporteur Jean-Louis ZIMINI*

*C'est le règlement, difficile de changer*

**b) A propos du championnat de France futsal, comment se fait-il qu'avec 27 clubs, chaque club ait fait 5 à 6 matchs, alors que l'année dernière c'était dix matchs pour 24 club**

*Rapporteur G. BOUCHONNEAU*

*Depuis 4 ans, c'était comme ça : tous les clubs étaient qualifiés. Depuis que Lyon, dernier de la poule est arrivé en finale, tout le monde se réveille pour dire que ce système a des défauts. Pourquoi maintenant ? Bref, nous avons prévu de changer. D'ailleurs, la modification dans le règlement est faite*

**c) Pour l'équipe de France, je suis déçu d'apprendre la sélection de nos joueurs soit par le bulletin, soit par SMS (article 63.2 non respecté). Il serait bien que les Présidents et /ou entraîneurs le sache avant eux afin de vous donner les informations sur les sélectionnés (blessures, indisponibilités, etc...).**

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



## 7. SLSP POITIERS.

**a) Avant match, on achète boissons et autres pour le vin d'honneur et les adversaires ne restent pas. Est-ce que l'on peut infliger une amende s'ils ne restent pas ?**

Rapporteur Brice ALLAIN

*Ce n'est pas dans le règlement, on nous critique déjà parce qu'on sanctionne trop...*

*Nous ne pouvons donc pas sanctionner, mais nous pouvons envoyer un mail au délégué, afin qu'il puisse discuter avec le club visiteur et l'inciter à rester au vin d'honneur.*

**a) Match contre RENNES reporté, le match s'est déroulé, la semaine d'après ; si les joueurs sont malades et que nous faisons parvenir à la CFFS les certificats médicaux, peut on éviter l'amende pour forfait ?**

Rapporteur Brice ALLAIN

*On ne pouvait reporter l'an passé en raison d'un calendrier très chargé. Cette année, nous serons plus souples par rapport à celà.*

**b) BRICE Je n'ai pas compris le report contre ARGENTEUIL**

Rapporteur Brice ALLAIN

*C'est le règlement, quand deux joueurs sont sélectionnés en équipe de France, le club peut demander le report du match.*

## 8. AS TOULOUSE

**a) Est-il possible de modifier les statuts du football féminin en misant sur le futsal au lieu de 7X7 ?**

Rapporteur, B. ALLAIN

*Je n'avais pas compris, vous voulez organiser un championnat futsal. Très bien, nous donnerons l'information sur le prochain bulletin*

**b) Est-il pensable que les joueurs de l'équipe de France prennent le rôle d'interprète lors du stage ?**

Rapporteur, B. ALLAIN

*Où est le problème, regarde DROGBA ? il est le traducteur de l'entraîneur suédois, ... Mais c'est très court, ne sombrez pas dans les extrêmes*

**c) Projetez –vous la participation des sportifs sourds de football aux paralympics ?**

*Jean MINIER (Le vendredi soir)*

*La FFH ne peut avoir aucun projet, c'est une question qui doit se régler entre l'IPC et l'ICSD*

## 8. OSS VILLEURBANNE

**a) Après remarques des années passées, je souhaite valoriser le niveau du championnat de France. Pour cela notifier les têtes de séries réparties dans leur zone selon le dernier championnat de France. C'est-à-dire qu'il faut replacer les 8 clubs qualifiés au dernier championnat par 2 clubs dans leur zone. Dommage de mettre 3 ou 4 bons clubs dans la même zone ce qui provoque un décalage de niveau au prochain championnat avec la qualification de 2 autres clubs (moyens) dans l'autre zone.**

*Rapporteur, B. ALLAIN*

*Je suis obligé de faire tourner dans les zones*

**b) A propos de la Coupe de France, concernant les clubs désignés pour accueillir les adversaires, ils doivent payer le trajet de leur adversaire. Nous souhaitons inclure une condition : Obliger les clubs participer au banquet., sinon je ne paye pas les frais de déplacement**

*Rapporteur, B. ALLAIN*

*Je ne peux pas intervenir à ce niveau là. Il est possible que le délégué demande, mais il est vrai également que parfois il y a des obligations horaires. Mais j'aimerais pour 2010 / 2011 un échange plus chaleureux.*

**c) Depuis quelques années, vous avez donnez la priorité à l'équipe de France, plutôt qu'aux clubs sourds. Ces derniers sont à la base du développement du football sourds et la communauté sourde. Divers problèmes apparaissent , soit financier, soit manque de clarté sur le règlement.**

**La preuve est là, il y a forte baisse des clubs pour la saison suivante si les choses ne changent pas. La question : Quelles solutions allez-vous apporter pour changer l'attitude de nos clubs ?**

*Rapporteur B. ALLAIN*

*L'équipe de France n'existe que par les clubs. Je suis d'accord pour dire qu'ils sont à la base du développement du football sourds et de la communauté*

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France





## Commission fédérale **FOOTBALL DES SOURDS**

En convention avec : Fédération Française de Football - Comité International des Sports pour Sourds - European Deaf Sports Organisation

*sourde. La fermeture des clubs pour un problème financier est dramatique, malheureusement la CFFS ne peut pas grand-chose.*

*Quant à l'attitude des clubs, nous n'avons pas de solutions miracles.*

*Le club ne peut vivre que par lui-même et fournir les efforts nécessaires dans la recherche des ressources indispensables à leur bon fonctionnement.*

42 rue Louis Lumière  
75020 Paris

Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00  
Fax +33 (0) 1 40 31 45 42

[www.handisport.org](http://www.handisport.org)  
[contact@handisport.org](mailto:contact@handisport.org)

Fédération reconnue  
d'Utilité Publique  
(J.O. du 25/06/83)

Délégation du Ministère  
de la Santé, de la Jeunesse,  
et des Sports

Partenaire Officiel  
de la Fédération  
et des Équipes  
de France



Partenaires de la Commission

